

Tournage en Cévennes du documentaire "Les 100 lieux qu'il faut voir" - France 5

Dans le cadre d'une collaboration avec la chaîne de télévision France 5, un documentaire de 52 minutes sera consacré aux Cévennes.

"**Les 100 lieux**" est une collection de documentaires produite par Morgane Production. 25 épisodes ont, à ce jour, été réalisés. Et, fort de leur succès, (grille 2014 et 2015, été 2015 diffusion le dimanche soir, **avec un record d'audience de 1 million de téléspectateurs**), France 5 a confié la production de 10 autres documentaires, dont les Cévennes et son environnement.

Ce documentaire valorisera notre région en apportant un éclairage sur le patrimoine bâti et naturel, sur les activités touristiques, sur l'ensemble des ressources culturelles, historiques, gastronomiques et traditionnelles.

Il s'agit, pour le téléspectateur, d'une véritable invitation au voyage.

Du 10 au 12 mai Cévennes Tourisme, l'Office de Tourisme d'Alès Agglomération, accueillera donc une équipe de tournage sur notre territoire, à Anduze, Portes, Vézénobres... Le temps de faire découvrir une partie de nos nombreuses richesses !